



# La politique énergétique du Mali

## Mettre nos ressources au service du développement

par **Hamed SOW**,  
Ministre malien de l'Énergie, des Mines et de l'Eau

L'année 2007 a vu se dérouler au Mali deux élections majeures : celle du Président de la République et celle des Députés, qui se sont appuyées sur un vrai programme de développement intégré du pays, visant notamment à favoriser le mieux-être des populations : le projet de décollage économique et social (PDES), qui couvre la période 2007-2012. Ce programme comprend une très importante composante énergétique.

### Le constat

La consommation énergétique du Mali, d'environ 35 millions de tonnes équivalent pétrole (tep), provient pour 78 % du bois et du charbon de bois, 18 % des produits pétroliers, les 4 % restant de source électrique. Les ménages en absorbent 86 % (dont 77 % pour les ménages urbains), les transports 10 %, l'industrie 3 % et l'agriculture 1 %.

Le Mali satisfait à ce jour la totalité de ses besoins en bois-énergie, mais au prix élevé d'une surexploitation de ses ressources ligneuses. La demande d'hydrocarbure (530.000 m<sup>3</sup>, en hausse de 21 % entre 2005 et 2006) est importée en totalité, occasionnant au pays une facture de 240.000 milliards de FCFA, qui atteindra sans doute 300 milliards en 2008.

L'accessibilité de l'électricité n'est pas satisfaisante : 15 % de la population en bénéficie : ménages, unités de production et les services. Au total, 150 villes et localités sont desservies. La production provient de 4 principaux sites hydroélectriques (Férou, Sotuba, Sélingué, Manantali) fournissant ensemble 250 MW, (dont 100MW, produits par Manantali sont réservés au Mali seul) auxquels s'ajoute une vingtaine de centrales/groupes thermiques sur tout le territoire national.

### La politique énergétique malienne : comment relever le défi de l'avenir

Cette politique est élaborée par le Ministère que j'ai l'honneur de diriger. Elle vise à



étendre la distribution d'électricité à toute la population malienne, mais aussi à répondre à l'augmentation de la demande agro-industrielle : projet sucrier de Markala, projet d'usine de tracteurs et d'extension d'une fabrique de carrelage et dalles. Le Mali va en outre devoir favoriser la connexion des industries minières au réseau et la demande des industries agropastorales futures. Au total, 1.000MW supplémentaires devront être mis en service à l'échéance de 5 ans.

Pour relever ce défi, nous avons déjà programmé la réalisation de la centrale thermique au fuel lourd de la SOPAM, dès 2008, de l'interconnexion avec nos voisins ivoiriens en 2010, des barrages hydroélectriques de Férou en 2012 et de Gouina en 2014 dans le cadre de l'OMVS, du barrage de Taoussa en 2013 de celui de Kenié en 2014. Ces projets illustrent bien notre démarche : de répondre aux besoins croissants par une coopération étroite avec les pays voisins. En outre, nous préparons dès maintenant l'extension future des barrages de Sotuba et de Markala, la réalisation du

barrage de Goubassi et l'interconnexion des réseaux Ghana-Burkina Faso-Mali.

Cette politique ambitieuse a un coût de l'ordre de 750 milliards de CFA que le Mali va mobiliser dans les prochaines années. La bonne gestion de nos finances publiques et la cohérence de nos politiques nous permettent à l'évidence d'espérer la participation des bailleurs de fonds bi et multilatéraux.

Mais produire ne suffit pas, il faut consommer mieux. Sur ce plan, le Mali veut être exemplaire, grâce à sa politique énergétique qui prévoit des mesures d'économie d'énergie à court, moyen et long termes. Elles concernent :

- *le bois-énergie* : politique de substitution partielle (réchauds à pétrole et gaz butane), renforcement des capacités des opérateurs gaziers, réactualisation de la loi sur l'utilisation des foyers améliorés (interdiction en ville des foyers trois-pierres),
- *les hydrocarbures* : incitation des administrations et services publics à réduire de 10 % leur consommation, lancement dès cette année d'une vaste stratégie de développement de biocarburants, limitation de l'âge des voitures importées, renforcement des capacités des opérateurs pétroliers en terme de commandes groupées dans la sous-région,
- *l'électricité* : lutte contre le gaspillage, changement des compteurs basse tension, campagne nationale de sensibilisation aux mesures d'économie, politique d'éclairage public solaire, promotion d'énergies alternatives (vent, soleil, chauffe-eaux solaires), campagne de sensibilisation à la généralisation de matériaux de construction économes en énergie, etc

C'est bien un programme intégré que le Mali, dans le domaine énergétique, comme dans les autres d'ailleurs, met concrètement en œuvre.

La politique malienne et, en son sein, sa politique énergétique n'a qu'une ambition : réduire la pauvreté dans notre pays et enclencher son processus de développement économique et social. ■